

4) Matériel scolaire

En primaire, le petit matériel scolaire est fourni par l'école. Les livres sont à la charge des familles.

En secondaire, le matériel et les livres scolaires sont à la charge des familles.

À partir de la classe de 5^e, les élèves doivent être équipés d'un Chromebook, achat à la charge des familles auprès du fournisseur du lycée (tarif indicatif 2024 : entre 520 € et 560 €, selon les modalités d'assurance). Les manuels numériques sont à la charge des familles.

Coût annuel : Collège : 90 € / lycée : 110 €. Ces coûts incluent le logiciel de contrôle *Mobil Guardian*.

5) Demi-pension

Forfait 4 repas	1350 €
Forfait 5 repas	1510 €
Ticket exceptionnel	11 €
Service d'externes surveillés	50 €

Si la famille règle la scolarité annuellement, alors la demi-pension (si elle s'applique) doit également se régler annuellement et il ne sera pas permis de changement de régime au cours de l'année.

Les élèves de primaire qui déjeunent à la cantine le vendredi (forfait 5 repas) peuvent rester à l'école jusqu'à 14 h.

Pour accéder à la demi-pension, les élèves doivent disposer d'un bracelet individuel. Si ce bracelet est perdu ou détérioré, il devra être remplacé. Le coût est de 5 €.

6) Frais d'examens et certifications

Bac	150 €*
Épreuves anticipées du baccalauréat*	80 €*
Brevet	30 €*
DELFDALF	50 % pris en charge par le lycée**
DELE	50 % pris en charge par le lycée**
Certifications Cambridge	50 % pris en charge par le lycée**

* Tarifs de 2024 indiqués à titre indicatif. Les frais d'examens sont fixés chaque année en mars par le directeur de l'AEFE, ceux de 2025 ne sont pas encore arrêtés à ce jour.

** Dans la limite de deux présentations au cours de la scolarité pour chaque certification, indépendamment du niveau présenté (maximum deux présentations à un examen Cambridge, deux présentations à un examen DELE, deux présentations à un examen DELFDALF)

7) Frais d'enseignements complémentaires

Les élèves qui le souhaitent peuvent, sous certaines conditions et après autorisation du chef d'établissement, suivre via le CNED certains enseignements complémentaires qui ne seraient pas proposés par le lycée. Coût annuel : 400 €.

Les élèves de première et de terminale peuvent suivre certains enseignements complémentaires, optionnels, appelés "modules" afin de mieux préparer leur admission à l'université. Coût annuel 400 €.